

CATCH. Gala à Montluçon le 11 novembre. Pas d'armistice pour Flesh Gordon, Prince Zefy, Mickey Trash ni Turc Murat Bosphorus : le mercredi 11 novembre, à 15 heures, ces superstars du catch livreront cinq combats (2 h 30 de spectacle), dont un féminin, au centre Athanor de Montluçon. Tarifs, de 17 à 32 €. Billetterie au guichet du centre. ☞



ELDORAVILLE. Spectacle. « Eldoraville » est le titre du prochain spectacle qui sera présenté salle Max-Favaletti, samedi 7 novembre, à 20 h 30. Seront sur scène musiciens, chanteurs, jongleur, trapéziste, danseur de hip-hop... et des « artistes » varennois.

Places en vente auprès de Marie-Claire Olivier, tél. 06.22.73.38.78. ☞

Un nombre 460 déplaçages ont été effectués dans les centres hospitaliers de Moulins, Vichy et Montluçon, à l'occasion de la Semaine nationale du rein, à l'initiative de la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux d'Auvergne.

Allier → Actualité

ÉDUCATION ■ L'Union départementale des associations familiales a interrogé 2.500 familles de l'Allier

« Les parents ne baissent pas les bras »

« Les familles ont besoin d'aide mais n'ont pas le moral dans les chaussettes », résume Patrick Randouyer, directeur de l'UDAF. Une enquête menée auprès de 2.500 familles de l'Allier.

INTERVIEW

Laïla Aberkane

L'Union départementale des associations familiales (UDAF) de l'Allier porte la voix des familles dans les différentes commissions, institutions, comités... où elle siège. Son directeur Patrick Randouyer analyse le résultat d'un questionnaire envoyé à 2.500 familles de l'Allier.

■ **Vous avez réalisé une enquête auprès de 2.500 familles de l'Allier sur le thème « Être parent au quotidien ». Comment appréciez-vous leur moral ?** Nous avons reçu 634 réponses ce qui est énorme. Cela fait un taux de retour de 25 %. Le but était de savoir comment les familles ressentent leur rôle de parents. Au vu des résultats, contrairement à ce que l'on entend souvent, les familles ne sont pas démissionnaires par rapport à l'éducation de leurs enfants. Elles ont besoin d'aide mais elles n'ont pas le moral dans les chaussettes.

■ **Quelle aide attendent-elles ?** Comparé aux réponses des familles des trois autres départements auvergnats, l'Allier est le département, où les parents voient le plus comme une difficulté l'éducation des enfants. Les familles avec des adolescents sont plus nombreuses à répondre que c'est difficile et selon que l'on soit artisan, employé, cadre ou chef d'entreprise, les réponses diffèrent. Ils disent à 49 % qu'ils rencontrent beaucoup de difficultés. Le taux régional est de 21 %. Ils sont seulement 8 % à nous dire qu'ils ne sont « plutôt pas d'accord » sur le fait qu'éduquer un enfant c'est « beaucoup de difficultés ». En Auvergne, ils sont 30 %.

■ **Pourquoi ce ressenti ?** Il ressort des réponses que les parents estiment qu'ils manquent de connaissances mais pas des compétences. L'enquête révèle une envie d'apprendre, une envie de discuter avec d'autres parents. Les deux tiers recherchent une aide auprès de la famille et des



ACCUEIL. Patrick Randouyer, directeur de l'Union départementale des familles de l'Allier, et la présidente Marie-Thérèse Nérault défendent et accompagnent les familles qui traversent des difficultés. PHOTO : PHILIPPE BIGARD

amis, 17 % à l'extérieur (associations, organismes...) Heureusement, seulement 2 % estiment que chercher de l'aide à l'extérieur est un aveu de faiblesse.

■ **Pourquoi, alors, la majorité des familles se tournent vers leurs proches ou les amis pour parler de leurs problèmes ?** C'est aussi ce que nous avons cherché à savoir dans cette enquête : « Quelle perception des structures et actions de soutien à la fonction parentale » les familles ont-elles ? On s'aperçoit que seulement 13 % des personnes interrogées connaissent des structures de soutien. Il y a donc un problème d'information auprès des familles. Le questionnaire permet de voir que les familles recherchent plus des solutions individuelles que collectives et que l'école et les associations sont les lieux qui inciteraient le plus les parents à participer à des activités de type ateliers parents-enfants, conférences, groupes de parole...

« Seulement 13 % des personnes interrogées connaissent des structures de soutien »

Le nombre de dossiers de surendettement augmente

L'UDAF réunit quarante-six associations et trois mille familles. L'UDAF est souvent consultée par les organismes, les institutions, les communes... sur les questions qui touchent à la famille. D'ailleurs, l'Union assure soixante-dix représentations dans diverses commissions (Caf, communes, hôpitaux, CCAS...)

L'UDAF a créé et gère le Point Info Familles à Moulins. Elle est également chargée de monter les dossiers de microcrédit. « Cela a été mis en place en mars 2008, précise Sophie Le maire, conseillère économie sociale et familiale. En dix-huit mois, nous avons eu quatre-vingt-cinq demandes de renseignements. Nous avons présenté vingt-huit dossiers et vingt-quatre ont été acceptés. En dix mois

cette année, nous avons eu autant de demandes qu'en huit mois l'année dernière. C'est en progression. Le dispositif est de mieux en mieux connu ».

Microcrédit de 300 à 3.000 €

Le microcrédit finance des projets individuels et permet d'emprunter de 300 à 3.000 € sur trente-six mois maximum. La condition est de financer un projet social ou d'insertion comme par exemple acheter un cyclomoteur pour aller travailler, un ordinateur pour les enfants, faire réparer ou acheter une voiture, faire des travaux de rénovation d'un domicile... L'UDAF aide la famille à monter le dossier et le crédit est accordé ou non par la banque.

L'union départementale des associations familiales est aussi de plus en plus sollicitée par les familles endettées.

« On assiste, depuis septembre 2008, à une remontée spectaculaire du nombre de demandes de dossiers dans le cadre de la procédure de rétablissement personnel (PRP) qui conduit à l'effacement des dettes des ménages surendettés, constate Patrick Randouyer, le directeur de l'UDAF. Depuis le début de l'année, nous en sommes à quarante-deux PRP. L'UDAF intervient dans ce dispositif en effectuant une analyse socio-économique de la situation familiale. Nous émettons un avis et nous transmettons le dossier au juge qui décide ou non d'effacer les dettes. » ☞

■ **Quelles suites allez-vous donner à ce questionnaire ?** Il sera au centre de la conférence départementale sur la famille qui aura lieu le 7 décembre à Moulins et auquel participeront les professionnels qui s'occupent des familles (État, Conseil général, organismes, élus, mutuelles...). Le but est de mettre en place des actions qui répondent au mieux aux besoins des familles et utiliser l'argent le mieux possible. ☞

(*) Les résultats de l'enquête sont disponibles à l'UDAF, 19 rue Villars, à Moulins.

► **Pratique.** Pour contacter l'UDAF et le Point Info Familles, téléphoner au 04.70.48.70.62 ou au 04.70.48.70.65.

EN DÉCEMBRE

Conférence. L'UDAF organise une conférence départementale de la famille, mardi 8 décembre, à Moulins. Y participeront des élus, des représentants d'organismes sociaux, de mutuelles... Elle n'est pas ouverte au public.